IL EST CONSIDÉRÉ COMME LE PREMIER EN ALGÉRIE ET DANS LE MONDE ARABE

Lancement d'un projet de complexe lait de soja à Bouira

C'est en présence du chef de mission économique près l'ambassade de France en Algérie, M. Damien Soupart, et du responsable de l'entreprise Soja Prod, Chermat Madjid, que le projet de réalisation d'un complexe agroalimentaire de lait de soja a été présenté hier sur site, au niveau de la zone d'activités de Bechloul, à 20 kilomètres au sud-est de Bouira.

Le chef du projet de l'entreprise Soja Prod, qui est à 100% algérienne, a donné un aperçu sur ce futur complexe, qui s'étale sur 2 hectares avec deux bâtiments d'une superficie de 8 000 m², dont le premier servira à l'atelier de production du lait de soja et ses dérivés ; le deuxième bâtiment sera affecté à une autre unité de production de lait UHT et de jus lactés ; et plus loin, un troisième bâtiment sera érigé, si les autorités de la wilaya donnent leur avis favorable, sera dédié à la fabrication de chips américaines qui n'ont rien à voir avec celles que l'on consomme actuellement et que l'on rencontre sur les marchés.

Cela étant, et toujours selon le chef de projet, la production qui sera dans un premier temps de l'ordre de 11 000 litres/minute mais avec une seule équipe de 8 heures, sera triplée dans un deuxième temps avec le système de 3 fois 8.

Parmi les avantages d'un tel projet, notre interlocuteur dira qu'il y a d'abord le coût du produit importé actuellement et se vendant à 500 dinars le litre, qui sera commercialisé avec un prix de détail de 16 dinars le litre.

Ensuite le lait de soja, qui profite surtout aux personnes allergiques au lactose car dépourvu de ce composant, sera également commercialisé sous forme de lait diététique mais aussi de lait de croissance ainsi que le lait large public.

Outre ces avantages, il y a également la création d'emploi puisque le complexe assurera quelque 200 emplois directs, et presque autant d'emplois indirects.

Par ailleurs et pour comprendre la présence du chef de la mission économique près l'ambassade de France en Algérie, le professeur Damien Soupart, nous saurons sur site que le complexe, et mis à part les chapiteaux qui seront importés du Canada, sera à 100% français et c'est le célèbre groupe Boccard qui sera chargé de tout le processus, depuis les installations, les automatisations, le montage, jusqu'à la mise en service, le suivi et éventuellement la formation des techniciens.

Aussi, M. Soupart dira que c'est lui-même qui accompagne les entreprises françaises à travers tout le territoire algérien pour les conseiller et les aider auprès des partenaires économiques et politiques du pays.

Sa présence sur les lieux de l'implantation du projet est un gage pour l'entreprise française mais également pour la partie algérienne qui aura en face d'elle un interlocuteur des plus fiables. Et justement, au sujet du climat des affaires qui règne actuellement entre les deux pays, le représentant français le juge excellent, tant du côté économique que politique, avec une très bonne entente et un meilleur partenariat.

Cela étant, en terme de matière première, le chef de projet, M. Chermat, dira que pour ce complexe qui sera opérationnel dans 15 mois, ils seront obligés de recourir à l'importation de la graine de soja puisqu'en Algérie, la culture du soja est au stade expérimental.

Y. Y.

RELIZANE

Les habitants d'Ouled Ghilasse demandent une salle de soins et de l'eau

Les habitants d'Ouled Ghilasse, dans le village de Douaïdia, relevant de la commune de Yellel, à 25 kilomètres du chef-lieu de la ville de Relizane, se plaignent de l'inexistence d'une salle de soins dans leur village.

L'absence de cette infrastructure sanitaire fait endurer le calvaire à la population de la localité et rend difficile leur quotidien. Les habitants se déplacent à la salle de soins de Douaïdia distante de plus de deux kilomètres pour certaines habitations et parfois même vers des communes voisines pour une simple consultation de routine.

Pour cela, la population d'Ouled Ghilasse réclame la réalisation d'une salle de soins, «nous demandons aux autorités locales d'inscrire une salle de soins à notre profit, nous vivons des moments pénibles, nous sommes dans l'obligation de faire un parcours de plus de deux kilomètres pour faire une simple consultation», nous dira un citoyen d'Ouled Ghilasse.

A signaler que le terrain d'assiette qui va abriter cette salle de soins existe (cédée par un propriétaire privé). Toujours dans le même hameau, plus exactement au douar Ouled Ghilasse, ce dernier demeure à ce jour sans eau potable ; pourtant le réseau qui doit alimenter le douar est installé depuis déjà plus d'une année. Les vingt foyers que compte ce hameau se plaignent de la situation qui est devenue insupportable.

«L'isolement, le retard considérable constaté dans la concrétisation du projet nous pénalisent énormément. Nous sommes privés d'eau depuis des années, isolés du reste du monde, nous vivons un cauchemar qui n'en finit pas. En 2015 encore, nous ne sommes pas raccordés au réseau d'eau», déplore, un citoyen d'Ouled Ghilasse, souhaitant que ce projet d'approvisionnement en eau potable puisse aboutir le plus vite possible.

A. Rahmane

OUED-CHORFA (AÏN DEFLA)

Un seul individu ferme l'APC durant toute une journée

Dimanche, peu avant 8 heures, un individu demeurant à Oued-Chorfa, muni de chaînes et de cadenas, a fermé l'accès des bureaux du siège de l'APC à tous les citoyens. Il a fait savoir qu'il ne libérerait l'entrée que si un poste lui était attribué dans le cadre du dispositif «Algérie blanche», dispositif régi par la Direction des affaires sociales (DAS).

Renseignements pris, il nous a été donné d'apprendre qu'effectivement, l'APC a reçu de cet organisme deux postes d'emploi pour quatorze demandeurs.

L'APC a octroyé un des postes à un habitant de Oued-Chorfa, le chef-lieu de la commune, et le deuxième poste à un habitant de la localité de Amoura. Toutes les tentatives de dialogue avec le contestataire qui a privé tous les habitants de leur droit au service administratif de l'APC se sont heurtées à un refus catégorique de la part de l'individu.

Selon des sources locales, cet individu menait une vie très diluée et avait eu plusieurs démêlés avec la justice, ayant même effectué des séjours en prison.

Lundi en début de matinée, il est revenu à la charge s'obstinant à garder le service administratif fermé devant les citoyens.

Devant son entêtement, les éléments de la brigade locale de la gendarmerie ont intervenu et arrêté le contestataire qui sera déféré au parquet et ont ainsi rétabli le droit des citoyens de bénéficier des services administratifs de l'APC.

Karim O.

CONSTANTINE

Portes ouvertes sur les droits d'auteur

A l'initiative de la Direction régionale des droits d'auteur et droits voisins, (ONDA), cette dernière a voulu prendre part à la manifestation culturelle, Constantine capitale de la culture arabe, en organisant des portes ouvertes durant une semaine.

L'ouverture a été faite, hier à 15h00 au siège de l'ONDA, sis à la cité 5-Juillet 1962, le but étant de vulgariser ce segment d'activité à un large public. Selon le directeur, T. Chorfi : «Nous avons organisé ces journées dans le but de faire participer tous les créateurs d'œuvres afin de leur permettre de s'enquérir de leurs droits relatifs à leurs œuvres car beaucoup ignorent ce que notre institution est en mesure de faire pour préserver leurs créations au regard de l'arsenal juridique prévu en la matière», et d'ajouter : «Les missions qui nous sont dévolues, sont avant tout, le respect des droits d'auteurs, la répartition des biens acquis à leurs propres auteurs et partant, la promotion effective de la production intellectuelle et culturelle.» Selon notre interlocuteur, plus de 15 000 supports entre CD et DVX ont pu être saisis au premier semestre de cette année. Les opérations de contrôle qui touchent les 17 wilayas, dont relève cette direction régionale, sont menées sur la base d'un constat visuel de la part des agents-percepteurs répartis dans cinq agences : Constantine, Batna, Annaba, Béjaïa et Sétif.

N. Benouar

ORAN

Les solariums sont interdits pour cette saison estivale

Nul ne semblait avoir une réponse ferme au sujet de l'exploitation des solariums sur les plages de la côte oranaise, jusqu'à hier lors d'une rencontre qui a eu lieu à l'hémicycle de la wilaya d'Oran en vue de la préparation de la saison estivale. La réponse est venue du représentant du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Khaldi Taha Haider, qui a affirmé l'interdiction des solariums pour la saison estivale 2015.

Ainsi le représentant du ministère de l'Intérieur a insisté sur la gratuité des plages et des parkings, une mesure qui est, dit-il, «irréversible».

Concernant le diktat qu'exercent certains hôtels et complexes touristiques qui squattent eux aussi les plages imposant aux vacanciers de payer, le wali d'Oran insiste sur le respect de la loi en répétant que «les plages sont gratuites et libres d'accès».

A. B.

TIZI-OUZOU

Bataille rangée au lycée Abane-Ramdane

Ce qui s'est passé dimanche, au lycée Abane-Ramdane de Tizi-Ouzou, a de quoi susciter l'inquiétude. Des bandes rivales de lycéens, auxquels se sont mêlées des personnes étrangères à l'établissement venus en renfort pour un des groupes d'élèves en conflit, se sont, en effet, livrées dans un baston en règle.

L'intervention de quelques élèves et des enseignants, avant l'arrivée de policiers du commissariat sis juste derrière le lycée, a permis d'éviter le pire, mais «le sang a coulé», affirme un enseignant qui assure que ce n'est pas le premier cas de bagarre enregistré dans l'établissement. En tous les cas, hier la Sûreté a dû intervenir pour secourir des lycéennes en état de choc.

Dans une déclaration rédigée à la hâte, les enseignants interpellent les parents d'élèves, les autorités locales et l'académie pour se pencher «sérieusement» sur ce problème afin de redonner à l'école sa vocation première.

A. M.

AÏN-SEFRA

Incendie au lycée Imam-Malek

Un incendie s'est déclaré, durant la matinée de ce lundi 27 avril, dans un ex-dortoir servant d'entrepôt de paperasse inutilisable ainsi que du matériel et mobilier réformés (tables).

Plus de peur que de mal, fort heureusement sans causer d'importants dégâts ni humain ni matériel. Il aurait pu être catastrophique, n'était-ce l'intervention rapide des éléments de la Protection civile qui ont pu maîtriser le feu sans propagation vers d'autres structures.

Le directeur de cet établissement n'écarte pas — sous toute réserve— un court-circuit attisé par le vent qui soufflait à fortes rafales depuis la nuit de dimanche à lundi. Mais seule l'enquête ouverte aussitôt par les services de la Sûreté de daïra déterminera les circonstances de l'incendie.

B. Henine